

DÉLIBÉRATION n° CA-17-11-2023-12 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 17 novembre 2023

Capacités d'accueil entrée 1^{er} cycle
Année universitaire 2024-2025

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 20231109_06 de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 9 novembre 2023 portant avis favorable à la majorité aux capacités d'accueil à l'entrée du 1^{er} cycle universitaire pour l'année universitaire 2024-2025 ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Les capacités d'accueil à l'entrée du 1^{er} cycle universitaire pour l'année universitaire 2024-2025 sont approuvées, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 17 novembre 2023
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 27/11/2023

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



CFVU du 09 novembre 2023

Avis n° CFVU 20231109_06 – capacités d'accueil à l'entrée du premier cycle universitaire pour l'année universitaire 2024-2025

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Avis n° CFVU 20231109_06 – capacités d'accueil à l'entrée du premier cycle universitaire pour l'année universitaire 2024-2025

Vu le code de l'éducation, article L612-3 et suivants ;

Proposition soumise à avis des membres de la CFVU avant délibération du CA du 17/11/2023

Pour l'année universitaire 2024-2025, les capacités d'accueil réalistes, hors redoublants, à l'entrée de cycle de licence 1 (dont les licences accès santé), des DEUST, des BUT, de la capacité d'orthophonie, et du Parcours préparatoire au professorat des écoles sont celles définies dans l'annexe jointe. Elles sont sous réserve du dialogue de gestion avec le Recteur de Région académique.

Avis Favorable de la CFVU, avant transmission au CA.

Décompte des votants : 29

Décompte des suffrages exprimés : 27

Pour : 26

Contre : 1

Abstention : 2

Fait à Poitiers, le 09/11/2023

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Noëlle DUPORT

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Licence, L.AS, DEUST, BUT, certificat d'orthophoniste, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)

Version avant avis de la CFVU du 9 novembre 2023 et dialogue avec Madame la Rectrice

Comparaison

- Capacités d'accueil Parcoursup (Néo entrants + réorientations) 2023
- Inscrits 2023 issus de Parcoursup
- Capacités d'accueil Parcoursup (Néo entrants + réorientations) prévues en 2024

Page 2 **Récapitulatif global UP** *par formation sélective ou pas, type de formation, site géographique*

Pages 3 à 7 **Récapitulatif par diplôme pour Poitiers**

Page 8 **Récapitulatif par diplôme pour Angoulême**

Page 9 **Récapitulatif par diplôme pour Niort**

Page 10 **Récapitulatif par diplôme pour Châtelleraut**

Page 11 **Récapitulatif par diplôme pour Saintes**

Préparation de la rentrée 2024-2025

POUR LES L1, L.AS, DEUST, BUT, CERTIFICAT ORTHOPHONIE, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) :
Point sur les capacités d'accueil et les effectifs inscrits en 2023-2024 avec la capacité d'accueil prévue en 2024-2025

Version avant avis de la CFVU du 9 novembre 2023 et dialogue avec Madame la Rectrice

Parcoursup : **Néo entrants + réorientés (hors redoublants)**
Pour les formation sélectives / non sélectives, par type de formation et site géographique

Mentions	Portails				variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	23-24		24-25				
	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup			
Accès aux études de santé	810	748	770		-40	22	3%
Poitiers	810	748	770		-40	22	3%
BUT	1122	960	1122			162	14%
Poitiers	467	401	467			66	14%
Châtelleraut	168	145	168			23	14%
Angoulême	291	244	291			47	16%
Niort	196	170	196			26	13%
Licence	4900	3740	4900			1160	24%
Poitiers	4510	3397	4510			1113	25%
Angoulême	340	312	340			28	8%
Niort	50	31	50			19	38%
Double licence	60	57	60			3	5%
Poitiers	60	57	60			3	5%
Certificat de capacité d'orthophoniste	25	22	25			3	12%
Poitiers	25	22	25			3	12%
DEUST	205	113	205			92	45%
Poitiers	92	50	92			42	46%
Angoulême	71	50	71			21	30%
Niort	42	13	42			29	69%
Total général	7122	5640	7082		-40	1442	20%

Préparation de la rentrée 2024-2025

POUR LES L1, L.AS, DEUST, BUT, CERTIFICAT ORTHOPHONIE, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) :
Point sur les capacités d'accueil et les effectifs inscrits en 2023-2024 avec la capacité d'accueil prévue en 2024-2025

Version avant avis de la CFVU du 9 novembre 2023 et dialogue avec Madame la Rectrice

Parcoursup :

PAR SITE GEOGRAPHIQUE : par type de formation, Composante, mention et parcours

Site

Modification OF

NB : lorsque la case est vide, cela signifie 0

Néo entrants + réorientés (hors redoublants)

Poitiers

(Plusieurs

éléments)

Mentions	Portails		Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	23-24	24-25							
Accès aux études de santé	810	748	770				-40	22	3%
901 Droit	100	74	100					26	26%
LICENCE ACCES SANTE	100	74	100					26	26%
Droit - Accès Santé	100	74	100					26	26%
902 Sc eco	80	77	80					3	4%
LICENCE ACCES SANTE	80	77	80					3	4%
Economie et gestion - Accès Santé	80	77	80					3	4%
904 SFA	440	413	400				-40	-13	-3%
LICENCE ACCES SANTE	440	413	400				-40	-13	-3%
Chimie - Accès Santé	40	39	40					1	3%
Informatique - Accès Santé	40	31	40					9	23%
Mathématiques - Accès Santé	40	40	40						
Physique - Accès Santé	40	34	40					6	15%
Sciences de la terre - Accès Santé	40	40	40						
Sciences de la vie - Accès Santé	200	196	160				-40	-36	-23%
Sciences pour l'ingénieur - Accès Santé	40	33	40					7	18%
905 LL	160	154	160					6	4%
LICENCE ACCES SANTE	160	154	160					6	4%
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais - Accès Santé	35	35	35						
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol - Accès Santé	45	43	45					2	4%
Lettres - Accès Santé	40	36	40					4	10%

Mentions	23-24		24-25		variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup			
Sciences du langage - Accès Santé	40	40	40				
909 FSS	30	30	30				
LICENCE ACCES SANTE	30	30	30				
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé	30	30	30				
BUT	467	401	467			66	14%
920 IUT Poitiers	467	401	467			66	14%
Chimie	100	77	100			23	23%
Génie Electrique et Informatique Industrielle	75	59	75			16	21%
Génie Mécanique et Productique	77	71	77			6	8%
Gestion des Entreprises et des Administrations	165	158	165			7	4%
Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	50	36	50			14	28%
Certificat de capacité d'orthophoniste	25	22	25			3	12%
930 Med Pharma	25	22	25			3	12%
Certificat de capacité d'orthophoniste	25	22	25			3	12%
DEUST	92	50	92			42	46%
909 FSS	38	21	38			17	45%
Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles	38	21	38			17	45%
DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques	24	9	24			15	63%
DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature	14	12	14			2	14%
930 Med Pharma	54	29	54			25	46%
Préparateur/technicien en pharmacie	54	29	54			25	46%
DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie	54	29	54			25	46%
Double licence	60	57	60			3	5%
901 Droit	30	29	30			1	3%
DROIT	30	29	30			1	3%
Double mention DROIT / LEA	30	29	30			1	3%
906 SHA	30	28	30			2	7%
PHILOSOPHIE	30	28	30			2	7%
Double mention PHILOSOPHIE / DROIT	30	28	30			2	7%

Mentions	23-24		24-25		variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup			
Licence	4510	3397	4510			1113	25%
901 Droit	545	523	545			22	4%
ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	150	135	150			15	10%
Administration économique et sociale	150	135	150			15	10%
DROIT	395	388	395			7	2%
Droit	395	388	395			7	2%
902 Sc eco	240	192	240			48	20%
ECONOMIE ET GESTION	240	192	240			48	20%
Economie et gestion	240	192	240			48	20%
904 SFA	1078	679	1078			399	37%
CHIMIE	115	37	115			78	68%
Chimie	100	29	100			71	71%
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Chimie	15	8	15			7	47%
INFORMATIQUE	195	160	195			35	18%
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Informatique	15	16	15			-1	-7%
Informatique	180	144	180			36	20%
MATHEMATIQUES	100	64	100			36	36%
Mathématiques	100	64	100			36	36%
PHYSIQUE	110	56	110			54	49%
Parcours Renforcé (PR)	30	30	30				
Physique	80	26	80			54	68%
SCIENCES DE LA TERRE	102	37	102			65	64%
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Géosciences Appliquées	12	5	12			7	58%
Sciences de la terre	90	32	90			58	64%
SCIENCES DE LA VIE	376	281	376			95	25%
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Biologie-Santé	16	17	16			-1	-6%
Sciences de la vie	360	264	360			96	27%
SCIENCES POUR L'INGENIEUR	80	44	80			36	45%
Sciences pour l'ingénieur	80	44	80			36	45%

Mentions	23-24		24-25		variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup			
905 LL	955	702	955			253	26%
ARTS DU SPECTACLE	110	103	110			7	6%
Arts du spectacle	110	103	110			7	6%
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	300	200	300			100	33%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Allemand. Anglais non débutant et Allemand débutant ou non débutant	40	28	40			12	30%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Espagnol. Non débutants	120	81	120			39	33%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Italien. Non débutants	15	6	15			9	60%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Russe. Anglais non débutant et Russe débutant	55	34	55			21	38%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Portugais. Anglais non débutant et Portugais débutant ou non débutant	40	38	40			2	5%
Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Italien. Non débutants	5	2	5			3	60%
Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Allemand. Espagnol non débutant et Allemand débutant ou non débutant	5		5			5	100%
Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Russe. Espagnol non débutant et Russe débutant	5	2	5			3	60%
Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Portugais. Espagnol non débutant et Portugais débutant ou non débutant	15	9	15			6	40%
LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES	250	175	250			75	30%
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	170	149	170			21	12%
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol	80	26	80			54	68%
LETTRES	180	125	180			55	31%
Lettres parcours renforcé Sciences Politiques	60	59	60			1	2%
Lettres	120	66	120			54	45%
SCIENCES DU LANGAGE	115	99	115			16	14%
Sciences du langage	80	64	80			16	20%
Sciences du langage - Parcours Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	35	35	35				
906 SHA	1452	1056	1452			396	27%
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	102	36	102			66	65%
Géographie et aménagement	102	36	102			66	65%
HISTOIRE	250	140	250			110	44%
Histoire	250	140	250			110	44%
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	150	115	150			35	23%
Histoire de l'art et archéologie	150	115	150			35	23%
MUSICOLOGIE	80	53	80			27	34%
Musicologie	80	53	80			27	34%
PHILOSOPHIE	60	34	60			26	43%
Philosophie	60	34	60			26	43%
PSYCHOLOGIE	540	500	540			40	7%
Psychologie	540	500	540			40	7%
SOCIOLOGIE	270	178	270			92	34%

Mentions	23-24		24-25		variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup			
Sociologie	270	178	270			92	34%
909 FSS	240	245	240			-5	-2%
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	240	245	240			-5	-2%
STAPS	240	245	240			-5	-2%
Total général	5964	4675	5924		-40	1249	21%

Université de Poitiers

Préparation de la rentrée 2024-2025

POUR LES L1, L.AS, DEUST, BUT, CERTIFICAT ORTHOPHONIE, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) :
Point sur les capacités d'accueil et les effectifs inscrits en 2023-2024 avec la capacité d'accueil prévue en 2024-2025

Version avant avis de la CFVU du 9 novembre 2023 et dialogue avec Madame la Rectrice

Parcoursup : **Néo entrants + réorientés (hors redoublants)**

PAR SITE GEOGRAPHIQUE : par type de formation, Composante, mention et parcours

Site **Angoulême**

NB : lorsque la case est vide, cela signifie 0

Mentions	Portails		Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	23-24	24-25							
	BUT	291							
Génie Electrique et Informatique Industrielle	54	31	54				23	43%	
Génie Mécanique et Productique	54	49	54				5	9%	
Métiers du Multimédia et de l'Internet	66	63	66				3	5%	
Qualité, logistique industrielle et organisation	31	18	31				13	42%	
Techniques de Commercialisation	86	83	86				3	3%	
DEUST	71	50	71				21	30%	
Métiers de la forme	25	25	25						
Préparateur/technicien en pharmacie	46	25	46				21	46%	
Licence	340	312	340				28		
DROIT	150	121	150				29	19%	
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	190	191	190				-1	-1%	
Total général	702	606	702				96	13,7%	

Université de Poitiers

Préparation de la rentrée 2024-2025

POUR LES L1, L.AS, DEUST, BUT, CERTIFICAT ORTHOPHONIE, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) :
Point sur les capacités d'accueil et les effectifs inscrits en 2023-2024 avec la capacité d'accueil prévue en 2024-2025

Version avant avis de la CFVU du 9 novembre 2023 et dialogue avec Madame la Rectrice

Parcoursup : **Néo entrants + réorientés (hors redoublants)**

PAR SITE GEOGRAPHIQUE : par type de formation, Composante, mention et parcours

Site **Niort**

NB : lorsque la case est vide, cela signifie 0

Mentions	Portails				variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	23-24		24-25				
	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup			
BUT	196	170	196		26	13%	
Gestion des Entreprises et des Administrations	82	77	82		5	6%	
Hygiène, Sécurité, Environnement	62	50	62		12	19%	
Sciences des données	52	43	52		9	17%	
DEUST	42	13	42		29	69%	
Préparateur/technicien en pharmacie	42	13	42				
Licence	50	31	50		19	38%	
DROIT	50	31	50		19	38%	
Total général	288	214	288		74	25,7%	

Université de Poitiers

Préparation de la rentrée 2024-2025

POUR LES L1, L.AS, DEUST, BUT, CERTIFICAT ORTHOPHONIE, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) :
Point sur les capacités d'accueil et les effectifs inscrits en 2023-2024 avec la capacité d'accueil prévue en 2024-2025

Version avant avis de la CFVU du 9 novembre 2023 et dialogue avec Madame la Rectrice

Néo entrants + réorientés (hors redoublants)

PAR SITE GEOGRAPHIQUE : par type de formation, Composante, mention et parcours

Site **Châtelleraut**

NB : lorsque la case est vide, cela signifie 0

Mentions	Portails				variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	23-24		24-25				
	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup			
BUT	168	145	168		23	14%	
Mesures Physiques	49	27	49		22	45%	
Réseaux et télécommunications	37	37	37				
Techniques de Commercialisation	82	81	82		1	1%	
Total général	168	145	168		23	14%	

Université de Poitiers

Préparation de la rentrée 2024-2025

POUR LES L1, L.AS, DEUST, BUT, CERTIFICAT ORTHOPHONIE, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) :
Point sur les capacités d'accueil et les effectifs inscrits en 2023-2024 avec la capacité d'accueil prévue en 2024-2025

Version avant avis de la CFVU du 9 novembre 2023 et dialogue avec Madame la Rectrice

Néo entrants + réorientés (hors redoublants)

PAR SITE GEOGRAPHIQUE : par type de formation, Composante, mention et parcours

Site	Portails		Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2024 moins 2023	Capa 2024 moins inscrits 2023	% de places potentiellement vacantes
	23-24	24-25							
Saintes									
<i>NB : lorsque la case est vide, cela signifie 0</i>									
Mentions									
DEUST			60	21	60			39	65%
Préparateur/technicien en pharmacie					60			39	65%
Total général			60	21	60			39	65%